



Absence de visite de reprise

Par tophie974

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car je suis dans une situation où je ne sais plus comment me sortir.

Je travaille depuis cinq ans dans une pâtisserie artisanale où nous sommes deux, ma patronne a la fabrication et moi à la vente.

Je suis en arrêt maladie pour dépression depuis quatre mois,.

Cela fait deux ans que la situation est devenue insoutenable, ma patronne m'a pris en grip, plus aucune communication, ni bonjour, au revoir, plus aucune politesse, me rabessant devant les clients, me soupçonnant de vol. Voilà j'ai fini par craquer nerveusement.

En cinq ans je n'ai jamais été en retard, ni absente, j'ai toujours fait plus que mes heures de travail considérant que c'était du donnant donnant dans une petite structure.

Donc depuis quatre mois en arrêt, ma patronne ne m'a absolument pas contacté depuis, j'ai fait une demande de rupture de contrat qui m'a été refusé, ma psychologue m'a fait un courrier pour inaptitude à remettre à la médecine du travail, j'ai donc appelé la médecine du travail qui m'a affirmé que ma patronne avait été radiée pour non paiement, l'assistance de la sécurité sociale a pris contact avec elle pour que ma patronne se mette à jour, celle-ci s'est remise à cotiser en décembre j'ai donc fait un courrier pour quelle prenne un rdv de reprise à la médecine mais aucune réponse, je réitère ma demande aujourd'hui en lui indiquant que dans le cas de refus je déposerais un dossier au prud'hommes.

Voilà j'espère avoir été clair, pouvez-vous me dire s'il y a d'autres solutions, si c'est la bonne marche à suivre, vous en remerciant

Cordialement

Melle urbano Sophie